

**SOGB**

**2003**



## Sommaire

<u>RUBRIQUES</u>	<u>PAGES</u>
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION	2
ORDRE DU JOUR	3
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE	4 à 6
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
BILANS RESUMES ET COMPARES	8
COMPTES DE RESULTATS RESUMES ET COMPARES	9
TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS RESUMES ET COMPARES	10
REGLES ET METHODES COMPTABLES	11 à 13
COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS	14 à 21
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	22 à 24
ANNEXE DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
PROJET DE RESOLUTIONS	26

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION**

---

**Président :** M. Fulgence KOFFY

**Vice-président :** M. Hubert FABRI  
M. Vincent BOLLORE

**Administrateur :** M. Luc BOEDT  
P.F. Représentation  
Bolloré participations  
M. Philippe de TRAUX de WARDIN

**Direction Générale**

La Direction Générale est assurée par M. Jean-Marc JULIEN.

**Commissaires aux comptes :**

ERNST & YOUNG – CCCA 5, avenue Marchand 01 BP 2715 - Abidjan 01  
SIGECO 01 BP 1328 Abidjan 01

**Commissaires aux comptes suppléants**

Christian MARMIGNON  
Monsieur TIEMELE YAO DJUE

**ORDRE DU JOUR**

---

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes
2. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions prévues par les articles 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.
3. Approbation du bilan et des comptes de l'exercice, quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes.
4. Affectation des résultats
5. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des prescriptions légales et de l'article 23 des statuts en vigueur pour vous rendre compte de l'activité de votre société, des résultats de notre gestion durant l'exercice écoulé clos le 31 Décembre 2003, et soumettre à votre approbation les comptes de résultats et le bilan dudit exercice.

Pour leur part, les Commissaires aux comptes vous rendront compte, dans un instant de leur mission.

Le rapport annuel, les comptes de résultats, le bilan, les états annexés, de même que les rapports des commissaires aux comptes et autres documents se rapportant à la présente réunion ont été mis à votre disposition.

**1. Synthèse du rapport d'activités**

**1.1 Présentation générale**

**1.1.1 Objet**

La SOGB, Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby, Société anonyme de droit ivoirien a pour objet principal la plantation et la culture d'hévéas et la transformation du latex en caoutchouc naturel.

La SOGB exerce son activité à Grand-Béréby, au sud-ouest de la Côte d'Ivoire, dans une concession de **34 424 hectares** dont **15 804 hectares** ont été plantés en hévéas, **5 560 hectares** en palmier à huile et **39 hectares** en café robusta.

L'effectif du cheptel bovin se monte à **545 têtes**.

**1.1.2 Capital**

Le capital social entièrement souscrit et libéré est de 21.601.840.000 F CFA, divisé en actions de 10.000 F CFA l'une. Ce capital est réparti comme suit :

Béréby Financés :	16 781 470 000 F CFA soit 77,69 %
Actionnaires privés :	4.820.370.000 F CFA soit 22,31 %

**1.1.3 Conseil d'administration**

La composition du Conseil d'administration est la suivante :

M. Fulgence KOFFY,	Président
M. Hubert FABRI,	Vice-président
M. Vincent BOLLORÉ,	Vice-président
P.F. Représentation,	Administrateur
M. Luc BOEDT,	Administrateur
M. Philippe de TRAUX de WARDIN,	Administrateur
Bolloré Participations,	Administrateur

**1.1.4 La Direction Générale**

La Direction Générale est assurée par Monsieur Jean-Marc JULIEN

**1.1.5 Le Personnel**

Au 31 Décembre 2003, le nombre total d'employés permanents de la SOGB était de **3 787 personnes**.

## 1.2- Organes sociaux

Au cours de l'exercice écoulé, les organes sociaux se sont réunis :

### Le Conseil d'Administration

le 25 mars 2003  
le 10 décembre 2003

### L'Assemblée Générale Ordinaire

Le 25 avril 2003

## 1.3 - Participations

La seule participation de notre Société est celle, minoritaire, détenue dans HEVEGO pour une valeur d'un million FCFA

## 1.4 - Activités

Au cours de l'exercice 2003, la SOGB a vendu 37 312 tonnes de caoutchouc (soit 4 282 tonnes en moins par rapport à l'année 2002) pour un chiffre d'affaires de 20 241 378 756 FCFA, ce qui donne un prix moyen de vente de 542 FCFA/KG contre 477 FCFA/KG en 2002, soit une hausse de 65 FCFA/KG.

La plantation a produit 24 270 tonnes de caoutchouc à partir de coagulum et de latex pour une surface en saignée de 14 276 hectares, le rendement est donc de 1 700 kg/ha.

Le Centre de Conditionnement a transformé 24 382 tonnes de caoutchouc sec en provenance de la plantation et 12 896 tonnes en provenance des planteurs villageois et privés, soit un total de 37 278 tonnes

Les quantités de caoutchouc produites à la sortie du Centre de Conditionnement comprenaient, entre autres, les qualités cataloguées, 3CV60, 10 M et 10.

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 7 611 millions de FCFA et sont constitués essentiellement de la plantation de 365 hectares de jeunes hévéas, et de 165 hectares de palmiers à huile et de l'entretien des jeunes cultures non mures. Les investissements non agricoles concernent principalement l'huilerie et les achats de matériel de transport.

<b>Hévéa</b>	<b>1 046 millions F CFA</b>
dont	
➤ Investissements agricoles	507 millions
➤ Construction	194 millions
➤ Achat équipements	345 millions
<b>Palmier</b>	<b>2 049 millions F CFA</b>
dont	
➤ Investissements agricoles	1 466 millions
➤ Construction	122 millions
➤ Achat équipements	461 millions
<b>Huilerie</b>	<b>4 516 millions de F CFA</b>

Le projet plantations villageoises (hévéa) financé par la DEG est achevé à 2 076 hectares, celui financé par le FISDES est achevé à 1 253 hectares. Ces projets sont entrés en production.

## **2. Résultats comptables**

Le résultat net de l'exercice clos au 31 décembre 2003 se traduit par un bénéfice net de 955 079 576 FCFA contre un bénéfice net de 1 354 253 366 FCFA au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Le résultat prend en compte tous les frais financiers et frais généraux liés à l'investissement .

Les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2003 ont été arrêtés suivant les dispositions du nouveaux référentiel du système comptable OHADA.

## **3. Affectation des résultats**

Votre conseil d'administration vous propose d'affecter comme suit, les résultats de l'exercice clos au 31 décembre 2003 :

<b>BENEFICE NET DE L'EXERCICE</b>	<b>955 079 576 F CFA</b>
Réserve légale (10 %)	95 507 957 F CFA
Solde de	859 571 619 F CFA
Report à nouveau 2002	6 040 724 904 F CFA
Bénéfice distribuable	6 900 296 523 F CFA
Réserve extraordinaire	0 F CFA
Dividende brut payable (700 F / action)	1 512 128 800 F CFA
Report à nouveau 2003	5 388 167 723 F CFA

## **RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby (SOGB), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

### **I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et décrits en annexe.

- Dans notre précédent rapport, nous avons formulé une observation sur l'absence d'actualisation de la provision pour indemnités de départ à la retraite du personnel. La note 1.7 de l'annexe décrit la méthode retenue par la société et l'échéancier d'actualisation de cette provision pour les exercices à venir.

Il a été procédé à un changement de méthode sur la valorisation des immobilisations en cours. Ce changement de méthode, que nous approuvons, est décrit dans la note 1.4..

### **II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

### **Les Commissaires aux Comptes**

SIGECO

Bernard N'Dabian Kroah Bilé  
Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Orio  
Expert-Comptable Diplômé

Le 05 Avril 2004

Assemblée générale 22 Avril 2004

SOGB

## BILANS RÉSUMÉS ET COMPARÉS

(en millions de FCFA)

<b>ACTIF</b>	<b>31/12/2002</b>	<b>31/12/2003</b>
Immobilisations incorporelles	3	4
Immobilisations corporelles	38.116	42.961
Autres immobilisations	3.405	708
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>41.524</b>	<b>43.673</b>
Stocks	3.574	2.565
Créances et emplois assimilés	7.702	9.685
<b>Actif circulant</b>	<b>11.276</b>	<b>12.250</b>
<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>1.593</b>	<b>618</b>
<i>Ecart de conversion actif</i>	70	24
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b><u>54.463</u></b>	<b><u>56.565</u></b>
<b>PASSIF</b>		
Fonds propres	30.573	31.927
Résultat net de l'exercice	1.354	955
Provisions réglementées et fonds assimilés	-	-
<b>Capitaux propres</b>	<b>31.927</b>	<b>32.882</b>
Dettes financières	5.269	8.132
Provision financière pour risques et charges	1.452	1.070
<b>Dettes financières et ressources assimilées</b>	<b>6.721</b>	<b>9.203</b>
Dettes à long et moyen terme		
Fournisseurs d'exploitation	1.062	1.900
Autres dettes circulantes	5.335	6.067
<b>Passif circulant</b>	<b>6.397</b>	<b>7.967</b>
<b>Trésorerie passif</b>	<b>9.195</b>	<b>6.513</b>
<i>Ecart de conversion passif</i>	223	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b><u>54.463</u></b>	<b><u>56.565</u></b>

**COMPTES DE RÉSULTATS RÉSUMÉS ET COMPARÉS**

(en millions de FCFA)

	31/12/2002	31/12/2003
<b>Chiffres d'affaires et autres produits</b>		
Ventes de marchandises	95	30
Production vendue	19.887	20.385
Travaux services vendus	2	47
Production stockée	(30)	(40)
Production immobilisée	5.231	2.289
Produits accessoires	239	236
Autres produits	447	382
<b>Total chiffre d'affaires et autres produits</b>	<b>25.871</b>	<b>23.329</b>
Achats de marchandises et variation de stocks	(23)	(18)
Achats de matières premières et variation de stocks	(6.073)	(6.098)
Autres achats	(3.418)	(3.262)
Transports	(523)	(503)
Services extérieurs	(2.551)	(2.082)
Impôts et taxes	(1.346)	(559)
Autres charges	(344)	(431)
<b>Total achats et frais divers</b>	<b>14.278</b>	<b>12.953</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>11.593</b>	<b>10.376</b>
Charges de personnel	(5.474)	(5.560)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>6.119</b>	<b>4.816</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	(3.543)	(3.015)
Transferts de charges	335	356
Reprises de provisions	1.067	1.452
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3.978</b>	<b>3.609</b>
Produits financiers	150	365
Charges financières	(1.647)	(1 903)
<b>Résultat financier</b>	<b>(1 497)</b>	<b>(1.538)</b>
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>2.481</b>	<b>2.071</b>
Produits hors activités ordinaires	91	2.797
Charges hors activités ordinaires	(472)	(3.317)
<b>Résultat hors activités ordinaires</b>	<b>(381)</b>	<b>(520)</b>
Impôt sur le résultat	(746)	(596)
<b>Résultat net</b>	<b>1.354</b>	<b>955</b>

**TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS RÉSUMÉS ET COMPARÉS**

(en millions de FCFA)

RESSOURCES	31/12/2002	31/12/2003
Capacité d'autofinancement globale	4.198	3.038
Cessions d'immobilisations corporelles	6	6
Cessions d'immobilisations financières	85	2.791
Autres dettes financières	4.267	4.218
Variations du besoin de financement		419
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>8.556</b>	<b>10.472</b>
<b>Insuffisance de trésorerie</b>	<b>7.754</b>	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b><u>16.310</u></b>	<b><u>10.472</u></b>
<b>EMPLOIS</b>		
Dividendes	972	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-	6
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8.971	7.311
Acquisitions d'immobilisations financières	2.787	93
Remboursements d'emprunts	684	1.355
Variation du besoin de financement	2.896	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>16.310</b>	<b>8.765</b>
Excédent de trésorerie	-	1.707
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b><u>16.310</u></b>	<b><u>10.472</u></b>

## **I - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

### **1.1 Base d'établissement des états financiers annuels**

Les états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ont été arrêtés conformément aux règles et méthodes comptables prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable.

Les principales règles et méthodes comptables appliquées par la société sont résumées ci-après.

### **1.2 Charges immobilisées et immobilisations incorporelles**

Les frais divers d'établissement sont amortis sur une durée de 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Toutefois, le Système Comptable OHADA admet qu'un amortissement complet des frais d'amortissement puisse être pratiqué afin de rendre possible la distribution de dividendes lorsque les réserves libres sont inférieures à la valeur nette comptable de ces frais d'établissement.

Les coûts d'acquisition des logiciels informatiques sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis selon le mode linéaire sur cinq ans.

### **1.3 Immobilisations corporelles et amortissements**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou à leur valeur d'apport.

Les immobilisations acquises sont amorties selon le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations produites par la société pour elle-même sont amorties à partir de leur date de mise en service, et les nouvelles plantations sont amorties à partir de la date de mise en saignée.

#### **• Travaux d'aménagement**

Les travaux d'aménagement des terrains sont amortis sur une durée de 33 ans pour les terrains agricoles et sur une durée de 99 ans pour les terrains à bâtir ; la durée de 99 ans correspond à la durée du bail emphytéotique.

#### **• Plantations - cultures en saignée**

Les plantations d'hévéas sont amorties sur une période de 33 ans à partir du septième exercice suivant les opérations de plantations. La date de début d'amortissement correspond à celle de mise en saignée des plantations d'hévéas.

#### **• Autres immobilisations**

Toutes les autres immobilisations corporelles sont amorties à partir de leur date d'acquisition ou d'apport.

Les durées d'amortissement retenues pour les principales catégories d'immobilisations acquises sont les suivantes :

- Constructions d'exploitation et logements du personnel :
  - en bois 10 ans
  - en maçonnerie 20 ans
  - Bâtiments sociaux 20 ans
  - Matériels et outillages techniques et industriels 5 -10 ans
  - Matériels roulants 4 -10 ans
  - Mobiliers, agencements, installations et matériels de bureau 5 -10 ans

#### **1.4 Immobilisations en cours**

Les coûts directs et indirects de création des plantations sont accumulés dans les comptes d'immobilisations en cours jusqu'à la date de mise en exploitation.

Ces coûts sont évalués sur la base de la comptabilité analytique de la société qui permet d'identifier les coûts relatifs à la création ou à l'extension des plantations jusqu'en 2002. Les coûts directs et indirects des plantations incorporés dans les immobilisations en cours tenaient compte d'une quote-part des frais généraux et des frais communs déterminés sur la base du rapport existant entre les surfaces immatures et les surfaces totales.

Depuis le début de l'exercice 2003, la société a changé de méthode de valorisation, ces coûts directs et indirects des plantations ne tiennent plus compte de la quote-part des frais généraux et des frais communs.

#### **1.5 Stocks**

##### **• Produits finis - caoutchouc**

Les stocks de caoutchouc à l'usine sont évalués au coût de production. Le coût de production comprend les charges directes et indirectes de production déterminées sur la base de la comptabilité analytique. En outre, en ce qui concerne le stock de caoutchouc expédié au port de San-Pedro et qui est en attente d'embarquement à la clôture, les frais de transport entre l'usine et le port sont incorporés dans la valorisation du stock.

Depuis l'exercice clos au 31 Décembre 2002, la société a changé de méthode de valorisation concernant le stock extérieur. La méthode de valorisation des stocks concernés est la suivante :

- les stocks de caoutchouc PVH sont valorisés selon la méthode du FIFO et les coûts utilisés sont ceux d'APROMAC ;
- les stocks de caoutchouc autres origines sont valorisés selon la méthode FIFO, le coût de valorisation est le coût moyen d'achat de la période.

##### **• Matières et fournitures consommables**

Les stocks de matières et fournitures consommables sont valorisés au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré qui est recalculé après chaque entrée.

Les stocks à rotation lente font l'objet d'une provision à 100 % en fin d'exercice.

#### **1.6 Créances et dettes en devises**

Les créances et dettes libellées en devises sont évaluées en FCFA au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les différences entre les soldes réévalués à la clôture et les soldes comptables historiques sont comptabilisées dans les comptes d'écart de conversion au bilan (actif ou passif). Les écarts de conversion actif éventuels qui correspondent à une perte de change latente font l'objet d'une provision pour risques.

#### **1.7 Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite du personnel**

La provision pour indemnités de départ en retraite est évaluée sur la base des salaires actuels des agents et de leur ancienneté, conformément aux dispositions suivantes de la convention collective :

**Ancienneté**

**Droits**

- 0 à 5 ans	30 % du salaire mensuel moyen par année d'ancienneté.
- 6 à 10 ans	35 % du salaire mensuel moyen par année d'ancienneté.
- Plus de 10 ans	40 % du salaire mensuel moyen par année d'ancienneté.

Depuis l'exercice clos le 31 décembre 2000, il a été décidé de ne pas actualiser cette provision sur la base de 100 % des droits acquis par l'ensemble du personnel, mais seulement à hauteur de 50 % du montant de l'indemnité de retraite pour les agents à plus d'un an de la retraite et à 100 % pour les agents à moins d'un an de la retraite.

Le niveau de la provision sera progressivement ramené à 100 % sur les cinq années à venir à compter de l'exercice 2003 jusqu'au 31 Décembre 2007.

**1.8 Situation fiscale différée**

La situation fiscale différée résulte d'impôts payés d'avance relatifs à certaines charges comprises dans le résultat comptable d'un exercice mais déductibles fiscalement au cours d'exercices ultérieurs et d'impôts à payer sur certains montants qui, en raison de dispositions fiscales particulières, n'ont pas encore été soumis à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Le Système Comptable OHADA ne prévoit pas la comptabilisation des impôts différés ; seul l'impôt exigible au titre de l'exercice courant est comptabilisé. Selon les dispositions de ce nouveau référentiel comptable, les impôts différés doivent être mentionnés dans la rubrique A6 de l'état annexé.

Ces impôts différés sont présentés au paragraphe 2.1.1.

**COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AUX COMPTES DE RÉSULTATS****2.1 Activité**

Le chiffre d'affaires et les autres produits réalisés par la société se présentent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Ventes de marchandises	95	30
Production vendue	19.887	20.385
Travaux services vendus	2	47
Production stockée	(30)	(40)
Production immobilisée	5.231	2.289
Produits accessoires	239	236
Autres produits	447	382
<b>Chiffre d'affaires et autres produits</b>	<b>25.870</b>	<b>23.329</b>
	=====	=====

- La production vendue de l'exercice est composée à hauteur de FCFA 20.385 millions de ventes de caoutchouc contre FCFA 19 887 millions l'exercice précédent. Le tonnage de caoutchouc vendu au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2003 s'élève à 37.312 tonnes contre 41.594 tonnes l'exercice précédent.

- La production immobilisée se décompose comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Investissements agricoles	5.133	1.965
Investissements non agricoles	98	324
<b>Total</b>	<b>5.231</b>	<b>2.289</b>
	=====	=====

**2.2 Immobilisations incorporelles**

Cette rubrique a évolué de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	Augmentations	Diminutions	31/12/2003
Immobilisations incorporelles	99	25	-	124
Amortissements cumulés	(96)	(24)	-	(120)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>4</b>
	===			===

## 2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	Augmentations	Diminutions	31/12/2003
Terrains	1.415	371	(553)	1 233
Bâtiments	10 243	3 086	(1.233)	12.096
Installations et agencements	867	104	(352)	619
Matériels	42 223	6 050	(1.778)	46.495
Matériels de transports	4.625	591	(158)	5.058
Avances et acomptes/immobilisations	2.725	144	(37)	2.832
<b>Valeurs brutes</b>	<b>62.098</b>	<b>10 346</b>	<b>(4 111)</b>	<b>68 333</b>
Amortissements cumulés	(23.982)	(1.922)	(532)	25.372
<b>Valeurs nettes</b>	<b>38.116</b>			<b>42.961</b>

- Le poste « matériels » enregistre également la valeur des plantations d'hévéas et des palmiers qui a été reclassée sous cette rubrique en vue de se conformer au nouveau référentiel comptable en vigueur.

Comme indiqué au paragraphe 1.4, les coûts directs et indirects de création des plantations immatures inscrites dans le poste « matériels » ne tiennent plus compte de la quote-part de frais généraux et des frais communs.

- Les acquisitions d'immobilisations les plus significatives de l'exercice concernent les investissements suivants, exprimés en millions de FCFA :
 

➤ Immatures hévéas	507
➤ Immatures palmiers	1 466
➤ Matériel de transport + Equipements	805
➤ Matériel d'usine	315
➤ Matériel d'usine en cours (huilerie)	4. 516
- La rubrique « avances et comptes sur immobilisations est essentiellement des avances versées au fournisseur Sodimex chargé de la construction de l'huilerie.
- Les diminutions les plus importantes de l'exercice concernent essentiellement des ventes de matériels roulants et, de matériels et outillage.

## 2.4 Autres immobilisations

Cette rubrique a évolué de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	Augmentations	Diminutions	31/12/2003
Prêts au personnel	121	90	(59)	152
Autres prêts et avances diverses	320			320
Titres immobilisés	219	3	(31)	191
Dépôts et cautionnements	2.745		(2.700)	45
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3.405</b>	<b>93</b>	<b>(2.790)</b>	<b>708</b>

## SOGB

- Le poste « Autres prêts et avances diverses » enregistre l'avance de trésorerie à la société Béréby Finances.
- La baisse des dépôts et cautionnements s'explique par le paiement au fournisseur Sodimex du crédit documentaire de 2 700 millions de F CFA constitué l'exercice précédent dans le cadre de la construction de l'huilerie.

### 2.5 Stocks

Les valeurs comparées des stocks se présentent de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Matières premières et autres approvisionnements	3.376	2.407
Produits fabriqués	318	278
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3.694</b>	<b>2.685</b>
Provisions pour dépréciation du stock	(120)	(120)
<b>Valeur nette</b>	<b>3.574</b>	<b>2.565</b>
	=====	=====

Le stock de matières premières est principalement composé de caoutchouc.

La provision pour dépréciation des stocks concerne essentiellement les pièces de rechange et les matières consommables à rotation lente.

### 2.6 Créances et emplois assimilés

Ce poste a évolué comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Fournisseurs, avances versées	260	135
Clients et comptes rattachés	4.285	2.591
Autres créances	3.790	7.510
<b>Valeurs brutes</b>	<b>8.335</b>	<b>10.236</b>
Provision pour dépréciation des clients	(28)	
Provision pour dépréciation des débiteurs douteux	(605)	(551)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>7.702</b>	<b>9.685</b>
	=====	=====

#### 2.6.1 - Clients

L'en-cours des crédits clientèle a évolué de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Clients	4.285	2.591
Provision pour dépréciation des clients	(28)	
<b>Valeur nette</b>	<b>4.257</b>	<b>2.591</b>
	=====	=====

## SOGB

Les créances concernent principalement la société SOGESCOL qui est le seul agent commercial chargé de la commercialisation du caoutchouc produit par la société.

### 2.6.2 Autres créances

Cette rubrique se décompose de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Personnel	89	22
Organismes sociaux	35	38
État, Collectivités publiques	6	989
Associés et groupe		1.588
Débiteurs divers	3.660	4.873
<b>Valeurs brutes</b>	<b>3.790</b>	<b>7.510</b>
Provisions pour dépréciation des débiteurs douteux	(605)	(551)
<b>Valeur nette</b>	<b>3.185</b>	<b>6.959</b>

- Le montant figurant dans la rubrique «Associés et groupe» correspond à l'avance de F CFA 1.588 millions accordée à Béréby Financés.
- Les débiteurs divers s'analysent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Créances détenues sur les organismes sociaux au titre de l'encadrement des plantations villageoises	680	815
Créances diverses sur les planteurs/projet DEG	1.553	2.337
Créances diverses sur les planteurs/projet FISDES	1.286	1.388
Débiteurs divers	241	333
<b>Valeur brute</b>	<b>3.660</b>	<b>4.873</b>

- Les créances diverses sur les planteurs correspondent aux financements effectués par la société pour la création de plantations villageoises dans le cadre des projets DEG et FISDES.
- La provision pour dépréciation est composée à hauteur de FCFA 444 millions de la créance détenue sur l'État au titre du programme d'installation et de formation des planteurs villageois couvrant la période allant d'octobre 1986 à septembre 1992 et, à hauteur de FCFA 107 millions de créances diverses présentant un risque de non- recouvrement.

### 2.7 Fonds propres (hors résultat de l'exercice)

Les mouvements intervenus sur les fonds propres se résument comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	Augmentations	Diminutions	31/12/2003
Capital	21.602		-	21 602
Réserves	1.940	135	-	2 075
Autres réserves	1.803	406	-	2 209
Report à nouveau	5.228	813	-	6 041
<b>Fonds propres</b>	<b>30.573</b>	<b>1.354</b>	<b>-</b>	<b>31 927</b>

## SOGB

Les comptes de réserve légale et de report à nouveau ont été mouvementés conformément aux décisions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est réunie le 25 avril 2003 pour approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2002.

### 2.8 Dettes financières et ressources assimilées

Ce poste a évolué comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Emprunts	5.269	8.133
Provisions financières pour risques et charges	1.452	1.070
<b>Valeurs brutes</b>	<b>6.721</b>	<b>9 203</b>
	=====	=====

#### 2.8.1 Emprunts

Cette rubrique a évolué de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	Augmentations	Diminutions	31/12/2003
DLMT IFC	1.252		(1 252)	-
Emprunt BIAO	4.000	8 000	(4 000)	8 000
Intérêts courus sur emprunt BIAO		133		133
Dettes diverses	-			-
Intérêts courus sur emprunt IFC	17		(17)	-
<b>Total des emprunts</b>	<b>5.269</b>	<b>8.133</b>	<b>(5.269)</b>	<b>8 133</b>
	=====			=====

- Dans le cadre du financement de la culture du palmier à huile, une convention de crédit a été conclue entre la SOGB et l'International Financial Corporation (IFC) pour un montant total de USD 6.000.000. À cet effet, une première tranche de ce financement évaluée à USD 2.000.000, soit l'équivalent en FCFA 1.252 millions, a été obtenue de cet organisme international au cours de l'exercice 2000. Cet emprunt de F CFA 1 252 millions et les intérêts courus de F CFA 17 millions ont été remboursés au cours de l'exercice 2003.
- Dans le cadre de la construction de l'huilerie, un emprunt d'un montant de FCFA 4.000 millions rémunéré au taux de base bancaire (TBB) + 0,55 % par an, d'une durée de 9 ans avait été octroyé par la BIAO à la SOGB, dans le courant de l'année 2002.
- Un nouvel emprunt de 4 000 millions de F CFA a été octroyé par la BIAO avec l'aval de la DEG, au cours de l'année 2003 aux mêmes conditions que le précédent portant le montant total à rembourser à 8 000 millions de F CFA en 16 échéances semestrielles à partir de 2005.

## SOGB

### 2.8.2 Provisions financières pour risques et charges

Cette rubrique a évolué de la manière suivante, en millions de FCFA :

	31/12/2002	Augmentations	Diminutions	31/12/2003
Provisions pour risques divers	600	140	(600)	140
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	821	909	(821)	909
Autres provisions financières pour risques et charges	31	21	((31)	21
<b>Total</b>	<b>1 452</b>	<b>1.070</b>	<b>(1.452)</b>	<b>1.070</b>
	=====			=====

Les variations intervenues au niveau de la rubrique « provisions financières pour risques et charges », s'expliquent comme suit, en millions de F CFA :

- Reprise de **600** millions de F CFA relatifs à la provision pour risque divers constituée l'exercice précédent principalement pour faire face à l'éventuels risques liés à la situation de guerre.
- Constitution d'une provision pour risques divers de **140** millions de F CFA pour les risques fiscaux relatifs au foncier.
- Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Ajustement de la provision pour indemnités de départ à la retraite de **821** millions à **909** millions de F CFA.
- Autres provisions financières pour risques et charges : Provision pour litiges du personnel d'un montant de **21** millions de F CFA.

### 2.9 Comptes de trésorerie

La situation de la trésorerie se présente comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
<b>ACTIF</b>		
Valeur à encaisser	-	8
Banque	491	351
Chèques, virements émis	38	-
Caisse	158	50
Virement de fonds	922	209
<b>Total trésorerie actif</b>	<b>1.609</b>	<b>618</b>
Provision pour dépréciation	(16)	-
<b>Trésorerie actif (net)</b>	<b>1.593</b>	<b>618</b>
<b>PASSIF</b>		
Découverts bancaires	7.877	5 761
Chèques émis	1.318	752
Virement de fonds	-	-
<b>Total trésorerie passive</b>	<b>9.195</b>	<b>6 513</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>(7.602)</b>	<b>(5.895)</b>
	=====	=====

## SOGB

### 2.10 Autres dettes circulantes

Les autres dettes circulantes se ventilent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Clients		13
Dettes fiscales	388	567
Dettes sociales	564	617
Autres dettes	4.313	4.846
Risques provisionnés	70	24
<b>Total</b>	<b>5.335</b>	<b>6 067</b>
	=====	=====

- Les dettes sociales se décomposent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Rémunérations dues	152	152
Dettes provisionnées/charges du personnel	106	115
Congés payés	212	223
Personnel, avances et acomptes	46	77
Organismes sociaux	48	50
<b>Total</b>	<b>564</b>	<b>617</b>
	===	====

- Les autres dettes se décomposent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2002	31/12/2003
Associés et groupes	476	15
Avances de fonds et intérêts capitalisés DEG	341	429
SOGESCOL et SOCFINCO	15	-
Emprunt organisme international DEG	1.950	2.144
Emprunt organisme international FISDES	1.289	1.390
Créditeurs divers	242	868
<b>Total</b>	<b>4.313</b>	<b>4.846</b>
	=====	=====

- La rubrique « emprunt organisme international DEG et FISDES » concerne les avances de fonds effectuées par la DEG et le FISDES à la SOGB dans le cadre de l'installation et l'encadrement des planteurs villageois d'hévéas.
- La baisse de la rubrique « Associés et groupe » s'explique par le paiement d'une partie du solde des dividendes dus aux actionnaires.

SOGB

## 2.11 Situation fiscale différée

La situation fiscale différée comprend les impôts payés d'avance relatifs aux éléments suivants, en millions de FCFA :

Impôts payés d'avance	31/12/2002		31/12/2003	
	Impôt	Assiette	Taux	Impôt
Dettes provisionnées :				
• Congés payés	74	223	35 %	78
Provisions pour engagements de retraite	287	910	35 %	319
<b>Total</b>	<b>361</b>	<b>1.133</b>		<b>397</b>
	====	====		====

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Exercice clos le 31 Décembre 2003

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Cependant, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

• **Rémunérations des dividendes dus à BEFIN**

**Administrateurs concernés** : Messieurs Hubert Fabri, Vincent Bolloré, Luc Boedt et Fulgence Koffy.

**Modalités** : Les dividendes à verser à BEFIN au titre de l'exercice 2001 et 2002 ont été rémunérés à hauteur de 12,5 % à compter de leur date d'exigibilité. Les intérêts supportés par la SOGB s'élèvent à FCFA 10 millions au titre de l'exercice 2003.

• **Convention d'ouverture de crédit avec la société Béréby Finances**

**Administrateurs concernés** : Messieurs Hubert Fabri, Vincent Bolloré, Luc Boedt et Fulgence Koffy.

**Nature et objet** : Convention d'ouverture de crédit par laquelle la société SOGB consent à la société Béréby Finances un crédit d'un montant maximum de FCFA 300 millions remboursable sur une période de trois ans.

**Modalités et rémunération** : Le crédit consenti pour une période de trois ans est rémunéré au taux de base bancaire plus 3 %.  
Au titre de cette convention, le montant mis à la disposition par la SOGB à la société Béréby Finances s'élève au 31 décembre 2003 à FCFA 320 millions. Les produits d'intérêts comptabilisés par la SOGB au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 39 millions.

• **Convention de gestion avec la société SOCFINCO**

**Administrateurs concernés** : Messieurs Hubert Fabri et Vincent Bolloré.

**Nature et objet** : Convention de gestion par laquelle la société SOCFINCO s'engage à fournir les prestations suivantes à la SOGB :

- d'une part, le détachement de personnel et une assistance permanente de la cellule technique de Bruxelles ;
- d'autre part, la mise à disposition d'experts pour des missions ponctuelles.

**Modalités et rémunération** : Au titre de la première prestation, la SOCFINCO perçoit une redevance forfaitaire équivalente à 2,5 % du chiffre d'affaires de la SOGB, et les frais du personnel détaché sont directement pris en charge par la SOGB. La seconde prestation fait l'objet de facturations spécifiques dont les modalités sont préalablement convenues entre la SOGB et SOCFINCO.

Au titre de cette convention, les charges comptabilisées par la SOGB (hors frais de personnel détaché directement pris en charge par la SOGB) s'élèvent pour l'exercice 2003 à :

- FCFA 488 millions au titre de la redevance forfaitaire ;
- FCFA 112 millions au titre des facturations spécifiques.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application des articles 441 et 447 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous vous signalons que la convention suivante n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de cette convention, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

SOGB

• **Convention d'ouverture de crédit avec la société Béréby Finances**

**Administrateurs concernés** : Messieurs Hubert Fabri, Vincent Bolloré, Luc Boedt et Fulgence Koffy.

**Nature et objet** : Convention d'ouverture de crédit par laquelle la société SOGB consent à la société Béréby Finances un crédit d'un montant maximum de FCFA 1 588 millions remboursable dans les plus brefs délais.

**Modalités et rémunération** : Le crédit consenti est rémunéré au taux 9,5 %.

Les produits d'intérêts comptabilisés par la SOGB au titre de cette convention s'élèvent à F CFA 3 millions au titre Décembre 2003.

Approbation

Cette convention n'a pas été préalablement autorisée en raison de l'urgence de sa mise en place.

Les Commissaires aux Comptes

**SIGECO**

**ERNST & YOUNG**

Bernard N'Dabian Kroah Bilé  
Associé

Caroline Orio  
Expert-Comptable Diplômé

SOGB

SIGECO  
01 B.P. 1328  
Abidjan 01

ERNST & YOUNG  
5, avenue Marchand  
01 B.P. 2715 – Abidjan 01  
S.A au capital de F CFA 12 000 000  
R.C.C.M. Abidjan 7118

**SOCIETE DES CAOUTCHOUCS DE GRAND-BEREBY S.A.**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2004

CERTIFICATION DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX DIX PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES AU COURS DE L'EXERCICE DE DOUZE MOIS CLOS AU 31 DECEMBRE 2003

(Article 525 Alinéa 5 de l'Acte Uniforme de l'OHADA)

**F CFA 402.892.568**  
=====

Nous soussignés, Ernst & Young et SIGECO, commissaires aux comptes de la Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby, S.A. (SOGB), certifions exact, en application des dispositions de l'article 525 alinéa 5 de l'Acte uniforme de l'OHADA, le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées qui nous a été indiqué par la Direction Générale et qui s'élève à F CFA 402.892.568 (Quatre cent deux millions huit cent quatre-vingt-douze mille cinq cent soixante huit francs).

Les Commissaires aux Comptes

**SIGECO**

Bernard N'Dabian Kroah Bilé  
Associé

**ERNST & YOUNG**

Caroline Orio  
Expert-Comptable Diplômé

## **PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS**

### **Première résolution**

#### **Approbation des comptes**

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture au rapport de gestion du conseil d'administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2003 et la lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice, approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

### **Deuxième résolution**

#### **Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes**

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et GIE, approuve successivement dans les conditions de l'article 440 dudit Acte uniforme, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

### **Troisième résolution**

#### **Affectation des résultats**

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le résultat net de l'exercice qui s'élève à un montant de **Neuf cent cinquante cinq millions soixante dix neuf cent soixante seize francs (955 079 576 F CFA)** comme suit :

Réserve légale (10 %)	95 507 957 F CFA
Solde de	859 571 619 F CFA
Report à nouveau 2002	6 040 724 904 F CFA
Bénéfice distribuable	6 900 296 523 F CFA
Réserve extraordinaire	0 F CFA
Dividende brut payable (700 F/action)	1 512 128 800 F CFA
Report à nouveau 2003	5 388 167 723 F CFA

Le solde du compte Report à nouveau qui s'élevait, au 31 décembre 2002, à **Six milliards quarante millions sept cent vingt quatre mille neuf cent quatre francs (6 040 724 904 FCFA)** est créateur de **Cinq milliards trois cent quatre vingt huit millions cent soixante sept mille sept cent vingt trois francs (5 388 167 723) FCFA** au 31 Décembre 2003 après prélèvement sur le report à nouveau de **Un milliard cinq cent douze millions cent vingt huit mille huit cent francs (1 512 128 800 F CFA)** au titre des distributions de dividende, à raison de **700 F/brut** par action.

### **Quatrième résolution**

#### **Quitus**

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus de l'exécution de leur mandat, pour l'exercice écoulé, à tous les administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes.

### **Cinquième résolution**

#### **Pouvoirs**

L'assemblée générale des actionnaires donne tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.